

« *L'homme a beaucoup appris qui a beaucoup souffert.* »

Turol d ?,
La Chanson de Roland, vers 1100

Il n'est pas certain que Turol d soit l'auteur de *La Chanson de Roland* qui s'inspire sans doute de nombreux récits ayant pour sujet la légende de Charlemagne. Cette « chanson de geste », la plus ancienne que nous possédions, raconte les guerres menées en Espagne. Elle fait de la bataille de Roncevaux, embuscade tendue par les Basques aux armées de l'Empereur, un épisode légendaire de la lutte contre les Sarrasins.

Roland, le neveu de l'Empereur, victime d'une trahison du comte Ganelon, est attaqué alors qu'il se tient à l'arrière-garde. Il se bat vaillamment et sonne dans son olifant, mais Ganelon réussit à convaincre Charlemagne qu'il ne s'agit pas d'un appel à l'aide. Quand l'armée intervient enfin, Roland et ses compagnons sont morts. Au soir de la bataille, plein de chagrin, Charlemagne confie à Dieu l'âme des défunts avant de s'endormir. « *L'homme a beaucoup appris qui a beaucoup souffert* », dit alors le texte. La souffrance n'est pas présentée comme un sentiment qui contribuerait seulement à accroître l'expérience humaine, elle a une portée religieuse : Dieu confie l'Empereur endormi à l'ange Gabriel et lui envoie un songe qui l'avertit de la bataille qu'il devra mener contre les païens réunis.

Charlemagne vengera les siens de manière éclatante, et Ganelon sera jugé et condamné au supplice. L'épreuve aura fait de l'Empereur un homme dont l'autorité est incontestée.

« Il ne m'aime et je ne l'aime qu'à cause d'un breuvage que j'ai bu et qu'il a bu. »

Bérout, *Tristan et Yseut*, vers 1170

Bérout écrit vers 1170 *Tristan et Yseut*, dont ne nous sont parvenus que des fragments. Dans sa version, considérée comme la plus « sauvage » du mythe, Tristan est chargé de mener Yseut auprès du roi Marc qui doit l'épouser. Mais les jeunes gens boivent un philtre d'amour qui devait unir les époux. Liés par la passion, ils fuient et se réfugient dans une forêt où ils rencontrent l'ermite Ogrin.

Ogrin recommande aux amants de se repentir, leur promettant le pardon de Dieu. Tristan est le premier à expliquer que cela lui est impossible : « *Je ne peux pas me séparer d'elle, ni elle de moi, je dois vous l'avouer.* » Quant à Yseut, c'est en sanglots qu'elle implore l'ermite d'avoir pitié d'elle et rappelle l'épisode fatal qui l'a unie à Tristan : « *Il ne m'aime et je ne l'aime qu'à cause d'un breuvage que j'ai bu et qu'il a bu.* » Le philtre apparaît comme revêtu d'une puissance qui fait le malheur des amants et minimise leur faute, mais qui distingue peut-être aussi l'amour du désir destructeur.

La phrase insiste ainsi sur ce qui différencie le *Tristan* de Bérout d'autres versions du mythe dans lesquelles Tristan et Yseut retournent l'un vers l'autre quand le pouvoir même du philtre cesse de s'exercer. Le texte, peu marqué par la morale chrétienne et par l'esprit courtois, offre une évocation métaphorique de la puissance de la sexualité.

*« Je ne peux plus tenir ma vie ;
 Pour vous meurs, Yseut belle amie.
 N'avez pitié de ma langueur,
 Mais, de ma mort aurez douleur. »*

Thomas, *Tristan*, vers 1180

Le *Tristan* de Thomas d'Angleterre date de 1180 environ. Cette version du mythe est souvent qualifiée de « courtoise » en raison de la psychologie qu'elle prête aux personnages et de la peinture qu'elle fait de l'amour. Tristan et Yseut se sont séparés : Yseut est retournée auprès de son époux en Cornouaille et Tristan a épousé en Bretagne une autre Yseut dite « Yseut aux blanches mains ». Leur amour, qui aurait dû s'éteindre avec le pouvoir du philtre, dure cependant toujours.

Quand il est gravement blessé au combat, Tristan fait ainsi appeler Yseut. Il demande à son épouse de surveiller le large car il est entendu qu'un navire venant de Cornouaille hissera une voile blanche si Yseut se trouve à bord et une voile noire si elle a refusé de venir. Yseut aux blanches mains prétend par jalousie que la voile est noire. Se croyant abandonné de celle qu'il aime, Tristan se laisse mourir en disant le chagrin que lui cause sa dureté : *« Je ne peux plus tenir ma vie ;/Pour vous meurs, Yseut belle amie./N'avez pitié de ma langueur,/Mais, de ma mort aurez douleur. »*

Yseut, arrivée près du corps de Tristan mourra à son tour de chagrin. On inhumera les amants en Cornouaille et le roi Marc demandera que l'on cesse de couper la ronce qui s'obstine à réunir leurs deux tombeaux. Cet épilogue contribue à rendre immortelle la légende des amants.

« *Toujours draps de soie tisserons,
Jamais n'en serons mieux vêtues.* »

Chrétien de Troyes,
Yvain ou le Chevalier au lion, vers 1180

Premier romancier de la littérature française, Chrétien de Troyes raconte les aventures de chevaliers qui parcourent le monde et traversent des épreuves. Dans *Yvain ou le Chevalier au lion*, le héros a déjà affronté bien des dangers lorsqu'il parvient au château de Pire-Aventure. L'épisode narré est alors profondément original.

Dans une tour du château, Yvain découvre trois cents jeunes filles, vêtues de haillons et amaigries, occupées à tisser des étoffes de soie. Elles ont été livrées comme otages pour sauver la vie de leur roi qui s'est aventuré au château et a été vaincu par le seigneur des lieux. Elles crient leur malheur à Yvain, insistant sur le contraste entre la richesse des étoffes qu'elles tissent et leur misère : « *Toujours draps de soie tisserons,/Jamais n'en serons mieux vêtues.* » Pour la première fois, le roman courtois s'aventure dans la dénonciation de l'exploitation des plus faibles par les forts. Yvain combattrait les fils du maître du château, des Démons, il les vaincra et libérera les jeunes filles.

Les paroles de la *Chanson des Canuts*, composée par Bruant en 1894 pour les tisserands de Lyon, rappellent beaucoup la plainte des prisonnières de Chrétien de Troyes : « *Pour chanter Veni Creator/Il faut une chasuble d'or/Nous en tissons pour vous, Grands de l'Église/Et nous, pauvres Canuts n'avons pas de chemises !...* »

« *Qui aime est très obéissant.* »

Chrétien de Troyes,
Lancelot ou le Chevalier à la charrette, vers 1180

Chrétien de Troyes dédie *Lancelot ou le Chevalier à la charrette* à Marie de Champagne aux alentours de 1180. Le roman raconte les aventures du chevalier Lancelot, amoureux de la reine Guenièvre et prêt à subir pour elle toutes les humiliations. Lorsque Guenièvre est enlevée, Lancelot se lance à sa poursuite.

Après avoir accepté, pour obtenir des informations, de monter dans la « charrette d'infamie » réservée aux criminels, il arrive à la cour du roi Bademagu dont le fils Méléagant est le ravisseur de la reine. Lancelot se bat contre le jeune homme qui a le dessous. Bademagu réclame alors la clémence pour son fils, et Guenièvre, reconnaissante au vieillard du respect qu'il lui a témoigné bien qu'elle fût prisonnière, souhaite à haute voix que Lancelot soit capable de retenir ses coups. Ce seul vœu suffit : « *Qui aime est très obéissant* », dit le roman. La formule illustre parfaitement l'esprit courtois qui veut que la dame aimée, généralement de rang supérieur, impose à l'amant épreuves et sacrifices. Et Lancelot est défini comme le plus amoureux de tous les hommes : « *Lui qui fut plus amoureux que Pyrame, s'il était possible d'être plus amoureux.* »

La reine accueillera cependant très froidement son sauveur, lui reprochant d'avoir un instant hésité avant de monter dans la charrette. Il devra donner d'autres preuves de son amour avant qu'elle consente à lui accorder la récompense suprême.

*« Ainsi, amie, est-il de nous,
Ni vous sans moi, ni moi sans vous. »*

Marie de France,
« Lai du chèvrefeuille », XII^e siècle

On sait peu de chose sur Marie de France. Elle vécut au XII^e siècle et elle est célèbre pour ses lais, inspirés de la matière de Bretagne. Le « Lai du chèvrefeuille » se développe autour du thème de l'amour fatal qui unit Tristan et Yseut. Il se présente comme une mise en abyme : Marie prétend rapporter la légende de Tristan et elle lui prête la composition du lai que le lecteur a sous les yeux. Le poème ne reprend que les principales lignes du mythe. Tristan, forcé à l'exil par son amour, s'est réfugié au fond des bois.

Apprenant la visite prochaine du roi et de son escorte, il taille un bâton de coudrier sur lequel il grave son nom et le dispose de manière à attirer l'attention d'Yseut. Il l'a en effet naguère invitée à voir dans l'enchevêtrement du chèvrefeuille et du coudrier que l'on ne peut séparer sans provoquer leur mort, une métaphore de leur amour : « *Ainsi, amie, est-il de nous,/Ni vous sans moi, ni moi sans vous.* » L'image végétale, pleine de vigueur, évoque les entrelacs des enluminures, et la figure du chiasme, qui repose sur le croisement des termes de la formule, semble elle-même une métaphore de la dépendance réciproque des amants.

La reine trouvera la baguette et rejoindra Tristan avant d'être contrainte de retourner auprès de son époux. Le serment en vers est devenu le symbole de l'amour courtois et du lyrisme médiéval.

*« Telle est la mesure d'aimer
Que nul n'y doit raison garder. »*

Marie de France,
« Lai d'Equitan », XII^e siècle

C'est une curieuse histoire que raconte le « Lai d'Equitan » de Marie de France, celle d'amants criminels qui seront sévèrement châtiés. Le lai commence par un éloge du Roi Equitan, homme plein de qualités, qui sut se faire aimer de son peuple. Mais, très vite, il souligne aussi son goût pour les femmes.

Les vers « *Telle est la mesure d'aimer/Que nul n'y doit raison garder* » annoncent ainsi la folie à laquelle le roi sera conduit par l'amour. Tombé amoureux de la femme d'un de ses vassaux, Equitan imagine avec sa maîtresse un complot déshonorant pour se débarrasser du mari gênant. Il l'invite à prendre un bain, honneur que nul vassal ne peut refuser. La baignoire sera remplie d'eau bouillante pour faire périr le malheureux quand il y entrera. Hélas pour les amants, ils sont en train de se livrer à des privautés lorsque l'époux arrive. De surprise, le roi saute dans le bain bouillant où il périt. Le mari jette alors dans le même bain son épouse...

Par amour, Equitan s'est montré adultère, déloyal et criminel. Les vers n'invitent pas à s'abandonner à la puissance de l'amour. Ils mettent en garde contre sa nature même qui fait commettre les plus déshonorantes folies aux plus sages.

*« Je sais maintenant avec certitude
Que mort ni prisonnier n'ont amis ni parents
Puisqu'on me laisse ici pour or et pour argent. »*

Richard Cœur de Lion,
« Rotrouenge du captif », XII^e siècle

Le mot « rotrouenge » désigne une forme poétique particulièrement pratiquée au XII^e siècle. Dans la « Rotrouenge du captif », Richard Cœur de Lion, fils d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine, roi d'Angleterre, fait allusion à un épisode bien pénible de sa vie. Engagé dans la troisième croisade, il est, à l'automne 1192, fait prisonnier par le duc Léopold d'Autriche et livré à l'empereur Henri VI qui exige une rançon pour sa libération.

Le malheureux Richard croit constater le peu d'empressement de son entourage à le faire libérer. Dans sa rotrouenge il énumère ses vassaux : Anglais, Normands, Poitevins et Gascons, mais il conclut avec une poignante amertume à sa solitude et à l'ingratitude des hommes : *« Je sais maintenant avec certitude/Que mort ni prisonnier n'ont amis ni parents/Puisqu'on me laisse ici pour or et pour argent. »*

Richard sera libéré contre rançon en février 1194 grâce aux efforts de sa mère. Son œuvre de poète est aujourd'hui reconnue.

« Avec la femme, le mensonge devient bientôt vérité et la vérité mensonge. »

Anonyme,
Dit des perdrix, XII^e siècle

Le « fabliau » est une petite histoire écrite pour divertir le lecteur. Ces récits sont souvent anonymes et reflètent l'esprit caustique de la bourgeoisie à laquelle ils sont destinés. Le *Dit des perdrix* raconte l'histoire d'un vilain qui, ayant attrapé des perdrix, les confie à sa femme afin qu'elle les cuisine, puis va inviter le prêtre.

Mais la femme est gourmande, elle mange les oiseaux et n'a plus qu'à trouver un stratagème pour faire accepter cela à son mari. Quand il revient, elle l'envoie affûter son couteau en prévision du festin, et lorsque le prêtre se présente, elle raconte au pauvre homme que son époux, persuadé que leur invité a dérobé les perdrix du dîner, veut lui « couper les couilles » et qu'il est d'ailleurs pour cela en train d'affûter sa lame ! Le prêtre déguerpit. Il ne reste plus à la femme qu'à crier que l'invité s'enfuit en volant le repas. Le vilain se refuse à poursuivre un homme d'Église : il renonce à ses perdrix. « *Avec la femme, le mensonge devient bientôt vérité et la vérité mensonge* », conclut le fabliau dans une formule dont la construction semble mimer l'adresse de l'épouse à faire passer pour vrai le faux.

Derrière l'habileté de l'intrigue et le comique, l'image biblique de la femme trompeuse se dessine. Il y a un pendant à la littérature courtoise ; la misogynie est largement présente dans la littérature du Moyen Âge.

« *Que sont mes amis devenus
Que j'avais de si près tenus,
Et tant aimés ?* »

Rutebeuf,
Poèmes de l'infortune, XIII^e siècle

Rutebeuf est souvent considéré comme le plus grand trouvère du XIII^e siècle. Il a livré une œuvre poétique, romanesque et théâtrale. Dans les *Poèmes de l'infortune*, il peint son malheur et déplore sa pauvreté.

Constatant sa solitude, il s'interroge sur ses amis, si présents dans la prospérité et qui l'ont abandonné : « *Que sont mes amis devenus/ Que j'avais de si près tenus,/ Et tant aimés ?* » La célèbre interrogation ne se rattache donc pas, comme on le croit parfois, à la tradition de la « vanité », dans laquelle on déplore la brièveté de la vie humaine en évoquant ceux que la mort a emportés. Ce qu'elle exprime, c'est la fragilité des relations humaines. Le poète comparera même ses amis à des fétus, dispersés au premier souffle : « *Ce sont amis que vent emporte/ Et il ventait devant ma porte : les emporta.* » La métaphore du vent qui anéantit les œuvres humaines et l'expression du malheur personnel sont des topiques de la poésie médiévale. L'expression par Rutebeuf de sa tendresse pour ses amis et le constat de leur trahison restent néanmoins touchants pour le lecteur contemporain.

Léo Ferré a repris ces vers, ainsi que d'autres des *Poèmes de l'infortune*, pour composer sa « Complainte du pauvre Rutebeuf ». La chanson n'empêche cependant pas qu'ils soient souvent interprétés comme une apologie de l'amitié.

*« Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie,
Et s'est vêtu de broderies,
De soleil luisant, clair et beau. »*

Charles d'Orléans,
« Rondeau XXXI », XV^e siècle

Fils de Louis I, le frère du roi Charles VI, Charles d'Orléans perd très tôt tous ses proches et se réfugie dans la poésie. Il mène une vie de soldat avant d'être fait prisonnier par les Anglais à la bataille d'Azincourt. Sa captivité durera vingt-cinq ans pendant lesquels il écrira beaucoup. Il rassemblera son œuvre dans un volume avant de mourir en 1465.

« *Le temps a laissé son manteau...* » est le premier vers et constitue le refrain du rondeau le plus connu de Charles d'Orléans. S'appuyant sur une personnification du temps, le poète y oppose le triste manteau de l'hiver au joyeux vêtement de la belle saison : « *Le temps a laissé son manteau/De vent, de froidure et de pluie,/Et s'est vêtu de broderies,/De soleil luisant, clair et beau.* »

La métaphore du vêtement sera filée dans la suite du poème qui évoquera l'ensemble de la nature. Les vers symbolisent l'émergence d'une poésie française capable de donner de la nature une image transfigurée par l'art.

Rondeau

Le rondeau est une forme fixe, c'est-à-dire un poème dont la structure est par convention définie. Il se compose de deux quatrains et d'un quintil. Le refrain est constitué par les deux premiers vers qui reviennent à la fin de la deuxième strophe. Ces deux vers sont réduits à un seul, qui apparaît à la fin du poème.

*« C'est grand pitié qu'il faille que je sois
L'homme égaré qui ne sait où il va. »*

Charles d'Orléans,
« Ballade LXIII », xv^e siècle

Tôt orphelin, ayant vécu loin des siens, Charles d'Orléans fait souvent figure de poète de la mélancolie. Dans la ballade LXIII, il peint un cadre allégorique et se présente en train de parcourir « *la forêt d'Ennuyeuse Tristesse* ». Il y rencontre la déesse d'Amour qui lui demande où il va.

Le poète répond alors, en un vers qui constitue le refrain du poème, qu'il est : « *L'homme égaré qui ne sait où il va.* » Devant l'étonnement de la déesse, qui prétend avoir tout fait pour son bonheur, il explique que la Mort lui a ravi celle qu'il aimait, le laissant dans l'état dans lequel il se trouve. Ce n'est pas tant la douleur de la mort de son amie qui le laisse égaré que la perte de celle qui le préservait de cet état quand elle était vivante. Il dépeint ainsi sa compagne comme celle : « *En qui était tout l'espoir que j'avais,/Qui me guidait, si bien m'accompagna/En son vivant que point ne me trouvais/L'homme égaré qui ne sait où il va.* » Aussi est-ce tout naturellement qu'il réaffirme son malheur dans l'envoi, en reprenant l'image de l'« égaré » : « *C'est grand pitié qu'il faille que je sois/L'homme égaré qui ne sait où il va.* »

La mise en scène allégorique semble peut-être aujourd'hui peu compatible avec l'expression du sentiment amoureux, mais le poème offre une vision très haute de l'amour, défini comme ce qui sauve l'homme d'une condition misérable.

« *Encore est vive la souris.* »

Charles d'Orléans,
Ballade LXXXII, XV^e siècle

Alors qu'il est prisonnier en Angleterre, Charles d'Orléans répond dans une ballade à des rumeurs qui courent à son sujet.

« *Nouvelles ont couru en France/Par maints lieux que j'étais mort...* » Évoquant le « *peu de déplaisance* » de ses ennemis et le chagrin de ses amis à cette nouvelle, le poète clame à tous qu'il est encore vivant : « *Si fais à toutes gens savoir/Qu'encore est vive la souris.* » La formule, comme un défi, constitue ainsi le refrain de la ballade. L'expression, qui évoque toute la vivacité preste du petit rongeur, était-elle déjà entrée dans la langue ou est-elle une invention du poète ?

Grâce aux vers de Charles d'Orléans, elle est en tout cas restée pour exprimer une énergie vitale dont le temps n'est pas encore venu à bout.

Ballade

La ballade est une forme fixe très pratiquée au Moyen Âge. Elle se compose de trois strophes suivies d'un « envoi », c'est-à-dire d'une adresse à un destinataire, rédigée sous forme de quintil ou de quatrain. Un refrain revient à la fin de chaque strophe.

« *Petit mercier, petit panier !* »

Charles d'Orléans,
« Rondeau CCCXXX », xv^e siècle

Dans ce rondeau, Charles d'Orléans fait parler un « mercier », c'est-à-dire un marchand. Le poème commence par une exclamation.

« *Petit mercier, petit panier !* » constitue le premier vers du rondeau, qui sera repris en refrain. La répétition de l'adjectif « petit » insiste sur la modestie du personnage, tandis que la construction semble souligner une relation de cause à effet. L'exclamation fait certes penser à celles des marchands des rues pour attirer le client, mais elle fait peut-être aussi métaphoriquement référence à un proverbe qui dit à l'époque qu'« *au jour du Jugement, chacun sera mercier, il portera son panier* ». Notre petit mercier n'aurait alors, que peu à se reprocher...

La modestie du personnage est, en tout cas, encore mise en lumière au vers suivant : « *Je gagne denier à denier/C'est loin du trésor de Venise.* » Et le poème finit sur une pirouette, puisque le mercier souligne le temps qu'il perd à parler et le fait qu'il lui faut retourner dans les rues crier : « *Petit mercier, petit panier !* » L'exclamation est devenue proverbiale pour justifier que l'on se refuse à entreprendre des actions au-dessus de ses forces ou à dépenser au-dessus de ses moyens.

« Mais où sont les neiges d'antan ? »

François Villon, *Testament*,
« Ballade des dames du temps jadis », 1461 ?

Orphelin de père, François Villon est élevé par un parent chanoine et fait des études qui le destinent à devenir clerc. Mais en 1455, il tue un prêtre au cours d'une rixe et sa vie devient une succession d'aventures et de méfaits. Il semble qu'il ait commencé la rédaction du *Testament* en 1461. L'œuvre reprend l'idée d'un acte juridique, sur lequel viennent se greffer des poèmes digressifs sur la fuite du temps et la mort, ainsi que des petites pièces très variées dans leur ton.

Sur le modèle de la « vanité », litanie dans laquelle les poètes du Moyen Âge ont coutume d'évoquer le sort de ceux que la mort a emportés, Villon s'interroge, dans la « Ballade des dames du temps jadis », sur ce qu'il est advenu des dames les plus célèbres des siècles passés. Le refrain « *Mais où sont les neiges d'antan ?* », qui fait référence aux neiges de l'année qui vient de s'écouler, car c'est ce que signifie « antan », fournit la réponse : si ces neiges, pourtant récentes, ont disparu, peut-il en être autrement de toutes ces dames ? Les thèmes de la fuite du temps et de la beauté menacée par la mort sont à l'époque des lieux communs, mais l'image de la neige permet de les illustrer de façon particulièrement poétique.

Georges Brassens mit en musique une version modernisée du poème et contribua à sa connaissance par le grand public.

« *Autant en emporte le vent.* »

François Villon, *Testament*,
« Ballade en vieil français », 1461

Sur le modèle de la « Ballade des dames du temps jadis », Villon propose dans le *Testament* une « Ballade des seigneurs du temps jadis », qui évoque le sort des grands hommes, et une « Ballade en vieil français » dans laquelle il parle, d'une manière générale, des grands, princes de l'Église d'abord, rois et fils de rois ensuite.

Le refrain de la ballade, qui souligne la fragilité de toutes les grandeurs, est : « *Autant en emporte le vent.* » Regroupant sans distinction dans le mot « autant » tous les dignitaires auparavant évoqués dans leur gloire, il impose l'image biblique qui fait d'eux une « poussière » insignifiante qu'emporte le vent de la mort.

L'envoi ne fait d'ailleurs que constater l'universalité du sort qui attend petits et grands : « *Princes à mort sont destinés/Et tous les autres qui sont vivants...* » Il se peut que Villon n'ait fait que reprendre une expression déjà attestée à son époque, mais il lui a assuré un succès durable. Elle a ainsi servi à traduire le titre du roman de Margaret Mitchell, *Gone with the Wind*, qui, dans sa version d'origine, suggérait peut-être plus l'opportunisme et le sens des réalités que l'acceptation de la fragilité humaine.

« *Il n'est bon bec que de Paris.* »

François Villon, *Testament*,
« Ballade des femmes de Paris », 1461

Le *Testament*, traversé par une réflexion sur la mort et la fragilité de la condition humaine, comporte aussi des pièces légères. C'est le cas de la « Ballade des femmes de Paris » qui célèbre le « bagout » inégalé des Parisiennes.

La ballade énumère toutes les femmes qui, de par le monde, ont la réputation d'être bavardes, mais le refrain « *Il n'est bon bec que de Paris* » conclut à la supériorité absolue des femmes de Paris. L'expression familière « avoir bon bec » signifie « être bavard » et fait du bec la métaphore d'une bouche proluxe et peut-être médisante.

L'envoi au Prince le prie donc de reconnaître le talent parisien : « *Prince aux dames parisiennes/De bien parler donnez le prix ;/Quoi qu'on dise des Italiennes,/Il n'est bon bec que de Paris.* » Il semble que le Paris populaire tira longtemps gloire de ce refrain que l'on entend encore parfois, mais dont le sens échappe désormais quelque peu.

*« Bien sais, si j'eusse étudié
 Au temps de ma jeunesse folle.
 Et à bonnes mœurs dédié
 J'eusse maison et couche molle ! »*

François Villon,
 Testament, XXVI, 1461 ?

Bachelier, puis licencié et maître ès arts de l'université de Paris en 1452 autour de l'âge de vingt ans, Villon semble avoir d'abord vécu des années assez studieuses avant de verser dans une vie de « poète mauvais garçon ». Cela ne l'empêche pas d'évoquer, dans un célèbre huitain du *Testament*, une jeunesse gaspillée.

« Bien sais, si j'eusse étudié/Au temps de ma jeunesse folle./Et à bonnes mœurs dédié/J'eusse maison et couche molle ! » Si « jeunesse folle » évoque des années dissipées, seul le contexte permet de saisir la portée exacte de l'expression : le passé est peint comme une époque, non seulement insouciant, mais déraisonnable, qui oblitère lourdement le présent.

Le poète se prête ainsi plus loin le dégoût des études : *« Mais quoi ? Je fuyais l'école/Comme fait le mauvais enfant... »* Et il exprime un regret pathétique : *« En écrivant cette parole/À peu que le cœur ne me fend. »* Regrets sincères de mauvais garçon ou invention littéraire ? Cette évocation participe en tout cas à la légende de Villon. Le « temps de ma jeunesse folle », plus qu'au remords, est cependant associé aujourd'hui, quand on emploie l'expression, à la nostalgie d'un passé heureux.

« *Revenons à ces moutons.* »

Anonyme,
La Farce de Maître Pathelin, 1464 ?

Écrite en dialecte d'Île-de-France et en octosyllabes, *La Farce de Maître Pathelin* est souvent considérée comme la première pièce comique française. Maître Pathelin est un avocat fripon. Il a escroqué six aunes d'étoffe au drapier Guillaume et se retrouve, peu après, chargé de défendre Thibault, berger du même Guillaume, accusé d'avoir volé les moutons de son maître.

Devant le juge, Guillaume, indigné par la présence de Pathelin, prétend mêler les deux affaires, mais il est sèchement rappelé à l'ordre par le juge : « *Sus ! Revenons à ces moutons !/Qu'en fut-il ?* »

Le drapier, cependant, ne peut se résoudre à passer sous silence le vol commis par Pathelin : « *Il en prit six aunes/De neuf francs.* », s'exclame-t-il, de façon décalée et hors de propos. L'expression est sans doute entrée très vite dans la langue sous la forme bien connue de « *Revenons à nos moutons* » pour mettre fin à une digression.

Farce

La farce est une pièce de théâtre qui met en scène des personnages stéréotypés et des situations triviales. Son comique est fondé sur des quiproquos, des jeux verbaux élémentaires, des gestes.
